

en garde contre les dangers auxquels leur foi est exposée à l'époque actuelle.

Le peuple de Rome a répondu à cet appel et a célébré dignement la fête des saints Apôtres. A la Basilique Vaticane la tombe de S. Pierre était magnifiquement ornée de jolies guirlandes en fleurs naturelles, la statue de bronze était revêtue des ornements pontificaux, et le peuple vint en foule baiser le pied de la statue du pauvre pêcheur de la Galilée et s'agenouiller sous le dôme auprès de son tombeau.

A l'occasion de cette fête, le S. Père a fait frapper comme les années précédentes une médaille commémorative dont il a donné lui-même le sujet : *La religion et les ouvriers*. L'artiste a gravé d'un côté le portrait du Pape avec l'exergue : *Leo XIII, Pontifex maximus anno XF*. De l'autre il a représenté la Religion sous la forme d'un personnage symbolique ; elle a dans la main droite l'Encyclique dont le premier mot *Rerum* est bien lisible ; de l'autre elle tient une croix avec laquelle elle écrase une hydre, représentant l'avidité du gain : deux hommes richement vêtus et offrant des pièces d'or à la Religion se tiennent à sa gauche, tandis qu'à sa droite un ouvrier debout la regarde avec anxiété et une femme à genoux lui montre son enfant qui meurt de faim. Mgr Nocella a dicté l'inscription qui entoure la gravure : "*Jus dominii, jus operarii gentis assertum.*"

Ce travail est parfaitement réussi et fait honneur à l'éminent graveur des Palais Apostoliques, M. le Chevalier Bianchi. Le S. Père s'est déclaré satisfait et a félicité l'artiste.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.



LE TIERS-ORDRE DANS LE PRESENT.

IX

Dans notre dernier entretien, je soulignais les quelques lignes qui rappellent comment les petits Bosco obéissaient à leur mère. Je voudrais aujourd'hui insister un peu sur la vertu d'obéissance dans la famille. A notre époque le désir de l'indépendance est au fond des cœurs, même dès le bas âge, et l'esprit d'obéissance aux autorités légitimes tend à disparaître. C'est un grand mal, dont les suites fâcheuses sont à redouter et dès lors à éviter, à prévoir. Les Tertiaires, dont la vocation est de maintenir, dans toute leur vigueur, les lois divines, se rappelleront donc qu'ils doivent